

PAN-AFRICAN PARLIAMENT



PARLEMENT PANAFRICAIN

البرلمان الأفريقي

PARLAMENTO PAN-AFRICANO

Déclaration du Parlement panafricain (PAP), à l'occasion de la séance d'ouverture de la 81e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)

Par l'honorable Jean-Marie Nibirantije, président de la Commission de la justice et des droits de l'homme (6 minutes)

***L'honorable Rémy Ngoy Lumbu, commissaire
L'honorable Janet Ramatoulie Sallah-Njie, vice-présidente,
Mme Abiola Idowu, secrétaire exécutive de la CADHP,
Invités d'honneur distingués,
Mesdames et messieurs,***

C'est un honneur et un privilège pour moi de me tenir devant vous aujourd'hui, pour prononcer cette déclaration au nom de S.E. Chief Fortune Charumbira, président du Parlement panafricain (PAP). Je vous transmets les chaleureuses salutations du PAP, et nous adressons nos plus sincères félicitations à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) pour l'organisation de cette 81e session ordinaire.

Au fil des ans, la CADHP a joué un rôle déterminant dans la promotion des droits de l'homme sur le continent. Au cours de son long parcours, elle a accumulé une richesse inestimable de connaissances, de recherches et de données sur diverses questions relatives aux droits de l'homme. Ces connaissances continuent de servir de ressource essentielle dans nos efforts collectifs pour protéger et promouvoir la dignité et les libertés de tous les Africains.

La 81e session ordinaire de la CADHP est importante pour plusieurs raisons. L'ordre du jour qui nous attend, qui comprend un accent sur la situation des

droits de l'homme en Afrique, la commémoration conjointe de la Journée africaine des droits de l'homme et le Colloque sur les droits économiques, sociaux et culturels en Afrique, aborde directement les problèmes urgents auxquels notre continent est confronté. Les autres activités clés de cette session comprennent l'examen des rapports des États parties, les discussions sur les relations et la coopération entre la CADHP, les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et les organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que l'examen des demandes de statut d'observateur des ONG.

Nous, au PAP, saisissons également cette occasion pour féliciter la CADHP pour ses efforts visant à faciliter des dialogues cruciaux, des tables rondes et l'examen des communications, des rapports et d'autres documents clés. Ces activités soulignent non seulement la profondeur de l'engagement de la CADHP, mais soulignent également son engagement continu à relever les défis des droits de l'homme en Afrique.

Il convient de rappeler l'excellente collaboration entre le PAP et la CADHP. L'institutionnalisation de notre coopération par le biais d'un protocole d'accord (MoU) a renforcé nos efforts conjoints, démontrant la nécessité de complémentarité et de synergie entre les organes de l'Union africaine (UA), en particulier pour traiter des questions complexes relatives aux droits de l'homme. Ces défis nécessitent les efforts concertés de diverses parties prenantes, et le protocole d'accord témoigne de notre vision commune de travailler ensemble pour garantir que les droits de l'homme soient respectés et protégés sur tout le continent.

Nous devons cependant reconnaître que malgré les progrès réalisés, l'Afrique continue de faire face à d'importants défis en matière de droits de l'homme. Des problèmes tels que les conflits, les inégalités, la discrimination et l'accès limité aux services de base persistent. Pour relever ces défis, il est impératif que la CADHP, le PAP et les autres partenaires concernés continuent de travailler ensemble, en renforçant notre capacité à répondre à ces problèmes et en veillant à ce que les droits de l'homme restent au premier plan de notre agenda.

En terminant, je tiens à exprimer une fois de plus la profonde gratitude du Parlement panafricain à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour son dévouement indéfectible à la promotion et à la protection des droits de l'homme en Afrique. Votre travail est essentiel à

notre mission collective et nous espérons poursuivre notre collaboration dans les années à venir.

Merci.